

RAPPORT ANNUEL 2007-2008 *RÉSEAU AGRICONSEILS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE*

Rapport d'activité
31 mars 2007 au 1^{er} avril 2008

Présenté au

Conseil d'administration du Réseau Agriconseils A.-T.
Comité de coordination provincial
Comité de gestion provincial
MAPAQ – Direction régionale ATNDQ

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président.....	3
Mot du conseil d'administration.....	4
L'administration du Réseau Agriconseils.....	6
Bilan sommaire des activités du Réseau Agriconseils A.-T.....	7
L'offre de service subventionnés du Réseau Agriconseils A.-T.....	8
L'offre de service aux dispensateurs du Réseau Agriconseils A.-T.....	9
L'offre de service subventionnés du Réseau Agriconseils A.-T. et ses nouveautés.....	10
Portrait des clients et des dispensateurs.....	17
États financiers 2007-2008 (États des résultats Preextra).....	18
État des budgets dédiés aux services-conseils et liste des activités collectives.....	19
<i>Administrativement parlant...</i> (les annexes).....	21
L'offre régionale de service se démarque.....	24
Budget prévisionnel 2007-2008.....	27
Conclusion.....	29

Annexe 1 États financiers 2007-2008

LE MOT DU PRÉSIDENT

M. Sylvain Vachon

Le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue a cette année misé sur le développement des services-conseils, tant individuels que collectifs. Ces démarches de développement ont permis que les services individuels suivants soient désormais accessibles en région, sur une base régulière et à des coûts abordables.

- Services techniques de M. Laval Tremblay (Réseau Outaouais) en production bovine
- Services techniques du Centre d'expertise en production ovine (M^{me} Stéphanie Landry, cette année sera remplacée par M. Pierre Ménard)
- Services techniques de M. Nicolas Tremblay (conseiller provincial) en production apicole
- Services techniques stratégiques de Valacta (M^{me} Diane Lequin) en production laitière
- Services techniques de M. Michel Champagne en production de bleuets
- Services techniques de Mme Audrey Doyon en production caprine
- Services en tensions parasites de M. Yves Gagnon (Réseau Mauricie) pour la production laitière (et porcine)
- Services techniques et en dépistage de M^{me} Josée Falardeau et M. Gilles Hamel pour les producteurs de pommes de terre et autres productions maraîchères en champ
- Services techniques et en dépistage pour les productions en serre de l'IQDHO ou de ProSerre/SavoirSerre
- Services en planification financière et fiscale
- Services en gestion organisationnelle et des ressources humaines (communication)
- **Services en gestion technico-économique pour toutes les productions par les conseillers régionaux** (entre autres par la création d'un poste de conseiller régional, pour combler les besoins concertés non comblés des groupes conseils agricoles)
- *Services techniques d'Agronor (M. Juan Pablo Soucy) en production de grands gibiers (en organisation)*

De la même façon, de très nombreuses activités collectives ont été organisées au cours de la dernière année, en collaboration avec différents partenaires du milieu agricole régional. Ces journées d'information, sur des sujets spécifiques (productions ou domaine d'activité en gestion technico-économique) ci-après énumérées, seront également offertes sur une base récurrente en région.

- Journée Caprine (gestion technique et technico-économique)
- Journée Bleuets (gestion technique)
- Journée Ovine (gestion technique et technico-économique)
- Journée en Planification financière et fiscale (gestion technico-économique)
- Journée Biomasse, « Di « VERT » sifier vos horizons » (grandes cultures)
- Journée Services-conseils BŒUF (gestion technique et technico-économique)
- Journées d'information sur les chaînes de valeur
- Journées de présentation des analyses de groupe (Lait et Bœuf)
- Journée Relève (ou Journée Transfert de ferme, en alternance)
- Journée Santé & Bonheur (Semaine de prévention et détresse psychologique)
- Journée Gestion documentaire et des ressources humaines (journée des Agricultrices)
- Journée Apicole (gestion technique)
- Journée Pommes de terre (gestion technique)
- ☞ Journée de formation des conseillers
- *Journée Productions en serre (en organisation)*
- *Journée Grands gibiers (en organisation)*
- *Journée Agriculture biologique (en organisation)*

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue offre toujours les Services d'accompagnement en transfert de ferme, et ce, gratuitement.

Enfin, quelques nouveautés se sont glissées dernièrement dans l'offre de service du Réseau Agriconseils, dont le Service d'encadrement technique et scientifique en grandes cultures, le Service de session en planification stratégique, le Service en gestion des pâturages (collectif), le Service d'accompagnement aux ajustements de moissonneuse-batteuse.

Et, finalement, le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue poursuit le développement de son offre de service, toujours dans l'optique de répondre adéquatement aux besoins des entrepreneurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue. À cet effet, notons entre autres le développement en cours d'un service multidisciplinaire spécialisé en gestion technico-économique et technique pour les entreprises en difficultés financières... et... plus encore...!

Sylvain Vachon, président

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue

Le Conseil d'administration du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue, lors d'une séance régulière, a étudié les résultats obtenus régionalement pour 2005-2008 et les prévisions pour la prochaine année. Il a été considéré, en parallèle, les récentes intentions des Comités de coordination et de gestion quant à l'octroi des budgets pour l'année 2008-2009 et dans l'éventualité du renouvellement de l'Entente sur les services-conseils UPA-MAPAQ (informations tirées du compte rendu du comité de gestion du 1^{er} novembre et information diffusée lors de la rencontre provinciale du 22 novembre dernier).

Ainsi, au regard de ces informations, l'assemblée a cru bon de partager avec vous ses préoccupations pour l'avenir, afin d'alimenter votre réflexion, qui nous l'espérons, tiendra compte des réalités régionales de chaque Réseau Agriconseils, tant dans un contexte de mise en place que de consolidation. C'est donc en ce sens que nous portons à votre attention certains constats, visant à faire valoir nos réalités régionales, mais surtout à démontrer l'évolution potentielle en termes de pénétration du service-conseil auprès des entreprises agricoles en région.

Le défi de la mise en place dans une région éloignée...

Au cours de sa première année d'activité le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue a investi beaucoup de temps et d'énergie au développement des services-conseils. Il a fallu redoubler d'efforts pour attirer en région des conseillers spécialisés pouvant répondre aux besoins techniques de nos entreprises.

De fait, en juin 2006 (établissement de la permanence au Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue), la région ne pouvait compter que sur la présence d'une conseillère en production ovine desservant neuf (9) entreprises, d'un conseiller horticole offrant ses services à une seule entreprise et d'un conseiller de Valacta, qui a rendu des services à cinq (5) entreprises en 2005-2006.

Au niveau du volet gestion, la demande dépassait l'offre. La restructuration des services-conseils (nouveau programme fédéral et révision du mode de financement historique) avait amené son lot d'incertitudes dans les groupes conseils agricoles historiquement actifs auprès de quelque 115 à 125 entreprises (bon an mal an) réparties sur tout le territoire. De nombreuses actions politiques ont dû être posées pour s'assurer d'un bon réseautage avec les conseillers restants, soit deux (2) conseillers seulement. Et, dans le même ordre d'idées, des actions de recrutement ont eu lieu, lesquelles démarches, dans le contexte d'une main-d'œuvre aussi rarissime a demandé temps et démarches multiples par le Réseau.

Bref, le défi était de taille et du temps était nécessaire pour qu'une évolution significative puisse avoir lieu, dans une région située à plus de 700 kilomètres des grands centres et qui doit composer avec une réalité où les masses critiques ne sont pas suffisantes pour envisager la formation de conseillers techniques régionaux.

Des efforts récompensés : de petites victoires!

Des résultats encourageants ont été obtenus au cours de la dernière année. L'augmentation des activités de services-conseils pourrait être qualifiée de considérable si on observe les nouvelles statistiques concernant la clientèle et qu'on se permet d'établir des comparatifs :

- ☞ Près de vingt (20) entreprises laitières ont à ce jour bénéficié des services en tensions parasitaires offerts par le Réseau Mauricie (retour d'un service absent en région depuis quelques années);
- ☞ Ce sont, en 2007-2008, un total de quelque quinze (15) entreprises laitières qui se sont procuré des services-conseils stratégiques auprès de Valacta, dont la conseillère est localisée en Estrie (augmentation de 6%);
- ☞ Les quatre (4) principales entreprises en production caprine laitière ou de brebis laitière peuvent désormais recevoir, deux à trois fois par année, les services d'une conseillère provinciale en la personne de M^{me} Audrey Doyon (notez que ce service était auparavant inexistant et la région de l'Abitibi-Témiscamingue a été la première au Québec à en bénéficier);
- ☞ La production de bleuets étant une production avec un fort potentiel de développement dans notre région, un contrat de services a été développé avec un dispensateur du Saguenay-Lac-St-Jean, M. Michel Champagne, qui a déjà visité la région à deux reprises, pour y rencontrer nos producteurs établis et nos promoteurs connus;
- ☞ Le nombre d'utilisateurs des services-conseils en production ovine a aussi augmenté, pour un nombre à ce jour de quinze (15) entreprises conseillées (une augmentation de près de 10%);
- ☞ Les producteurs apicoles (3 producteurs en région, plus quelques « producteurs-amateurs »), encore une fois jusque là non desservis au niveau technique, ont eux aussi pu se procurer des services-conseils au cours de l'été via le conseiller provincial;
- ☞ Le service de dépistage a été maintenu et a même vu son nombre d'utilisateurs augmenter de trois (3) entreprises à cinq (5) entreprises;
- ☞ Le service du Réseau en transfert de ferme a accompagné une quarantaine d'entreprises bon an mal an, tant en 2005-2006 qu'en 2006-2007 (pour un total d'environ 75 entreprises rejointes au total), ce qui représente une augmentation du nombre d'utilisateurs de l'ordre de plus de 2%;

Et, finalement, une conseillère régionale a été embauchée en août 2007, pour venir ajouter à l'offre de service régionale en gestion (et à cela s'ajoute l'embauche d'un nouveau conseiller par une entreprise privée de consultation en gestion);

Et, surtout, encore des développements en cours au niveau individuel

Bien entendu, une fois sur sa lancée, le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue n'est pas prêt de baisser les bras; il est plutôt convaincu que des développements significatifs peuvent encore être faits. En ce sens, de nombreuses démarches ont toujours cours :

- Ce sont 4 à 5 entreprises horticoles en serres qui devraient se procurer les services techniques de l'IQDHO au cours de la prochaine année (au lieu d'une (1) seule);
- Le service-conseil bovin a été lancé à la fin janvier 2008 (activité collective) et ce sont, en date du 31 mars, déjà sept (7) entreprises bovines qui se sont inscrites aux services individuels;
- Le service, tant collectif qu'individuel, en production de grands gibiers sera lancé en 2008-2009 et on envisage un potentiel de 3 ou 4 entreprises utilisatrices;
- Le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue souhaite aussi développer au cours de l'année, en prévision de la saison 2009, les services aux producteurs maraîchers en champs et de petits fruits ou arbres fruitiers (actuellement seulement quelques-uns sont desservis, et ce uniquement au niveau du dépistage);

Et, des avancements au niveau collectif

Enfin, le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue a choisi de développer, en collaboration (organisation et financement) avec d'autres instances du milieu agricole régional (les syndicats spécialisés et la Fédération régionale de l'UPA, le Collectif en formation, le MAPAQ, la FADQ, la CRÉ, etc.), l'offre de service collectif. Le portrait à ce niveau se définit comme suit :

- Journée Ovine le 1^{er} décembre 2007
- Journée en Planification financière et fiscale le 11 janvier 2008
- Journée Biomasse, « Di « VERT » sifier vos horizons » le 24 janvier 2008
- Journée Services-conseils BŒUF le 30 janvier 2008
- Journées d'information sur les chaînes de valeur les 4 & 5 février 2008
- Journées de présentation des analyses de groupe Lait les 5 & 19 février 2008
- Journée de présentation des analyse de groupe Bœuf le 4 mars (et présentation sommaire dans le cadre de la Journée Bovine (non organisée par le Réseau) le 21 février)
- Journée Relève le 20 mars 2008
- Journée Prévention le 27 mars 2008
- Journée Gestion documentaire et des ressources humaines le 3 avril 2008 (organisée en 2007-2008)
- Journée technique apicole le 16 avril 2008 (organisée en 2007-2008) (2^e journée)
- Journée technique Pomme de terre le 30 avril 2008 (organisée en 2007-2008)
- *Journée Transfert de ferme en organisation*
- *Journée horticulture en serre en organisation*
- *Journée Bleuets en organisation (2^e journée : la première en juillet 2007)*
- Journée de formation des conseillers le 29 janvier 2008
- **ET, PLUS ENCORE !**

Avec les développements réalisés, ceux en cours et à venir, les montants d'aides financières versés sont aussi en constante augmentation. En ce sens, on peut prévoir que l'utilisation du budget suivra une courbe croissante selon la tendance suivante (considérant aussi la hausse de frais administratifs (diminution des prêts de services, fin de projet CDAQ, hausse des besoins en soutien technique (secrétariat et comptabilité), etc.) :

2006-2007 : 146 496 \$

2007-2008 : 273 208 \$

2008-2009 : selon les prévisions : 356 050 \$

Bref, en conclusion, vous comprendrez que le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue souhaite vous sensibiliser à l'importance de ne pénaliser aucunement les régions qui ont vécu une mise en place plus longue mais qui ont un fort potentiel de développement, lequel pourra se concrétiser si les budgets sont au rendez-vous pour les prochaines années.

Nous espérons que les preuves exhaustives démontrées via les présentes permettront d'alimenter votre réflexion positivement, de manière à ce que chaque région soit en mesure de poursuivre le développement des services-conseils, pour le bénéfice des entreprises agricoles québécoise, tel que le veut l'esprit même de l'Entente née d'un long processus de réflexion ayant mené à la restructuration des services-conseils aux entreprises agricoles.

L'ADMINISTRATION DU RÉSEAU AGRICONSEILS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

En cours d'année, les acteurs suivants se sont impliqués dans les dossiers du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue. Il importe de les remercier pour leur implication. Aussi, de façon toute particulière, MERCI à Monsieur Rosaire Mongrain qui a assuré la présidence du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue de façon exceptionnelle jusqu'en novembre dernier.

Et, souhaitons de la même façon au conseil d'administration nouvellement formé lors de l'assemblée générale annuelle du 21 mai dernier une bonne année 2008-2009 au sein du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue, en plus de les remercier de leur implication déjà effective!

Conseil d'administration du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue 2008-2009

Monsieur Sylvain Vachon – Président

Représentant des producteurs et productrices agricoles utilisateurs – UPA
(*production bovine, Abitibi-Ouest*)

Madame Marie-Hélène Nolet – Vice-présidente

Représentante des producteurs et productrices agricoles utilisateurs – UPA
(*production laitière, Témiscamingue, femme, relève*)

Monsieur Jacques Lavigne, administrateur

Représentant des producteurs et productrices agricoles utilisateurs – UPA
(*production laitière, Témiscamingue, gestion (FGCAQ)*)

Monsieur Bernard Gauthier, administrateur

Représentant des producteurs et productrices agricoles utilisateurs – UPA
(*production céréalière, Témiscamingue*)

Monsieur Simon Simard, administrateur

Représentant des producteurs agricoles utilisateurs – UPA
(*production laitière, Abitibi*)

Monsieur Marc Dickey, administrateur, secrétaire-trésorier

Représentant désigné par la Financière agricole du Québec, directeur régional de la FADQ

Madame Line Charland, administratrice

Représentante désignée par le MAPAQ, directrice régionale du MAPAQ

En attente d'une confirmation

Représentant d'un organisme du milieu régional

Monsieur Normand Olivier, représentant des conseillers, GCAT-Agro

Représentant désigné par les dispensateurs de services-conseils, conseiller agro au GCAT
(*Groupe conseils agricoles du Témiscamingue*)

Monsieur Alain Sarrazin, MAPAQ - Ville-Marie - Coordination

Madame Nicole Langlais, UPA Abitibi-Témiscamingue - Coordination

Madame Véronique Marseille, aiguilleuse

**BILAN SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU AGRICONSEILS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
(ANNÉE 2007-2008, DU 1^{ER} AVRIL 2007 AU 31 MARS 2008)**

- ✎ **PREXTRA** (outil de gestion informatique)
 - Participation aux formations PREXTRA – quelque six (6) occasions
 - Suivi de la comptabilité PREXTRA (en collaboration avec le MAPAQ) – (en continue)
 - Gestion des aides financières (portion Services-conseils) - (en continue)

 - ✎ **Participation aux rencontres provinciales et conférences téléphoniques des coordonnateurs**
 - Quelque quinze (15) rencontres (physiques ou téléphoniques)

 - ✎ **Dossier « Réseau autour du transfert de ferme »**
 - Plus de quarante (40) entreprises en suivi – tenue d'environ 33 rencontres
 - Suivis et accompagnement de l'ensemble des dossiers en cours (suivis téléphoniques en continue)
 - Participation au Colloque Établissement et Retrait du CRAAQ et participation au Colloque en transfert de ferme du CCGEA (2 activités de formation - perfectionnement)

 - ✎ **Réseautage des dispensateurs régionaux et provinciaux**
 - Création d'alliances avec de nouveaux conseillers et dispensateurs & poursuite des liens d'affaires avec l'ensemble des conseillers et dispensateurs de la région et de l'extérieur de la région (plusieurs rencontres et suivis téléphoniques en continue)
 - Organisation et tenue de la Journée de formation des conseillers (31 janvier)

 - ✎ **Aiguillage en services-conseils (excluant transfert de ferme)**
 - Plus de 250 entreprises rejointes à ce jour (incluant Transfert)

 - ✎ **Développement (bonification) et mise en œuvre de l'offre de services-conseils subventionné et/ou multidisciplinaire du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue**

 - ✎ **Développement, organisation, tenue et suivis des activités collectives organisées en collaboration avec différentes instances du milieu agricole régional**
 - Journée caprine (7 mai), Journée apicole (23 juillet), Journée bleuets (27 juillet), Journée ovine (1er décembre), Journée planification financière et fiscale (11 janvier), Journée biomasse (24 janvier), Journée services-conseils bœuf (30 janvier), Journées chaînes de valeur (4 & 5 février), Journée relève (20 mars), Journée santé & bonheur (27 mars), Journée gestion documentaire et des ressources humaines (3 avril*)

 - ✎ **Développement, organisation, tenue et suivis des activités individuelles de services-conseils dans les différents domaines de production**
 - Caprin (2 visites), apiculture (2 visites), bleuets (2 visites), ovin (3 visites), planification financière et fiscale (2 visites), grandes cultures (mise en place en cours), bovin de boucherie (2 visites), gestion organisationnelle et des ressources humaines (conseillers régionaux et de l'extérieur), tensions parasitaires (3 visites), gestion technico-économique et financière conseillers régionaux et de l'extérieur, bovin laitier (7 visites), pommes de terre (dépistage), productions en serre (3 visites)

 - ✎ **Arrimage CSA – Réseau (rencontres de travail) et Gestion du SCEAC conjointement avec le MAPAQ selon les termes de l'avenant (information, inscription et suivis des entreprises agricoles en continue)**

 - ✎ **Embauche, supervision et suivi du plan de formation de la conseillère régionale (en collaboration avec la Fédération régionale de l'UPA) - (en continue)**

 - ✎ **Communication et promotion** - Préparation et tenue des activités promotionnelles et autres & Promotion auprès de différentes tribunes de producteurs ou de dispensateurs (par exemple : chroniques agricoles de CKVM, rencontres de Syndicats de base et spécialisés de l'UPA, promotion (stand) dans le cadre des événements régionaux, etc.)

 - ✎ **Préparation, documentation, tenue et suivi des conseils d'administration** - (en continue)

 - ✎ **Application des politiques et suivi des affaires administratives** - (en continue)

 - ✎ **Correspondance et quotidien** - (en continue)

 - ✎ **Activités politiques**
 - CAAAQ (Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire au Québec)
 - Renouvellement du CSA (Cultivons l'avenir)
-

L'OFFRE DE SERVICES SUBVENTIONNÉS DU RÉSEAU AGRICONSEILS A.-T.

Les services (individuels et collectifs)	Les aides accordées
Services d'accueil, d'évaluation des besoins et de référencement.	Services gratuits, subventionnés par le Réseau.
<p>Gestion des élevages, des cultures et des bâtiments</p> <p>Encadrement technique en productions bovine, laitière, porcine, de grandes cultures, de pommes de terre (et autres sur approbation);</p> <p>Encadrement technique dans les <u>productions en émergence</u> suivantes : ovine, caprine, de grands gibiers, apicole, en serre (cultures abritées), maraîchères en champ, fraises, framboises, bleuets et dans les productions biologiques (animales et végétales);</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Aide de 60 % des coûts des conseillers, jusqu'à concurrence de 1 000 \$; ✘ Aide de 75 % des coûts des conseillers, jusqu'à concurrence de 1 250 \$.
<p>Service d'accompagnement d'ajustement de moissonneuses-batteuses</p>	<p>Une aide de 50% des coûts du conseiller et une aide au transport peut être applicable pour ce service. Certaines conditions s'appliquent. Veuillez vous renseigner auprès du Réseau <u>avant</u> de vous procurer le service.</p>
<p>Service d'encadrement technique et scientifique des grandes cultures</p>	<p>Un service spécifique est disponible pour les productions végétales (grandes cultures). Certaines conditions s'appliquent et les projets doivent cadrer dans le modèle défini. Veuillez vous renseigner auprès du Réseau ou auprès de votre conseiller en grandes cultures.</p>
<p>Service Tensions parasites</p>	<p>Le Service en tensions parasites est un service organisé via le Réseau, en collaboration avec le MAPAQ régional.</p> <p>Dans ce contexte, à ce service-conseil se rattache une aide de 50 % des coûts du conseiller et s'ajoute une aide au transport.</p> <p><i>*Information disponible auprès du Réseau et inscription requise.</i></p>
<p>Activités de dépistage dans l'horticulture fruitière et légumière et dans la production de pommes de terre.</p>	<p>Aide de 60 % des coûts des conseillers, jusqu'à concurrence de 650 \$.</p>
<p>Dépistage des ennemis des grandes cultures dans le cadre du Réseau d'avertissement phytosanitaire (ex. : légionnaire, rouille du soya, altise, charançon du canola)</p>	<p>Aucun frais à déboursier pour les entreprises agricoles; service collectif dispensé par le MAPAQ en région.</p>
<p>Service d'accompagnement dans le processus de transfert de ferme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Accompagnement gratuit par l'aiguilleuse tout au long du processus ✘ Bonification de 25 % des coûts liés à l'élaboration d'un plan de relève via le Volet 2 du SCEAC, jusqu'à concurrence de 4 000 \$; ✘ Trois (3) premières rencontres en communication gratuites; ✘ Une (1) rencontre multidisciplinaire gratuite; ✘ Une (1) rencontre-témoignage gratuite, avec des producteurs ou productrices ayant déjà transféré (<i>** collectif</i>)
<p>Soutien en gestion (selon les critères d'admissibilité du SCEAC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✘ Augmentation du volume de production ✘ Changement projeté de production ou ajout d'une nouvelle production ✘ Analyse de rentabilité (évaluation et planification) ✘ Évaluation et planification de la productivité (performance) (coûts de production), la structure financière, de la gestion des risques économiques et/ou CDR, etc. 	<p>Bonification de 25 % des coûts liés à l'élaboration d'un plan via le Volet 2 du SCEAC jusqu'à concurrence de 1 000 \$.</p>
<p>Service d'accompagnement à la planification stratégique</p>	<p>Le Réseau Agriconseils, via une alliance avec l'Université Laval, peut offrir des sessions de 2 jours en planification stratégique. Inscrivez-vous auprès du Réseau dès maintenant et toute l'information vous sera communiquée.</p>
<p>Aide pour palier à l'éloignement</p>	<p>Vous devez assumer des frais de déplacement car les professionnels en mesure de répondre à vos besoins se trouvent à l'extérieur de la région... Communiquez rapidement avec le Réseau (avant la venue du professionnel) pour connaître les aides accessibles.</p>
<p>Analyses de groupe (lait, boeuf, ovin et céréale)</p>	<p>Service collectif gratuit pour les entreprises participantes. Informez-vous auprès du Réseau Agriconseils...</p>
<p>Journées collectives d'information (journées techniques)</p>	<p>Informez-vous, surveillez votre courrier et aussi n'hésitez pas à faire part de vos besoins, de vos idées, de vos intérêts...</p>
<p>Aides spécifiques à la relève ***</p>	<p><i>N.B. : Pour les nouvelles entreprises (la relève), toutes productions confondues, il est toujours possible de bénéficier du taux d'aide à 75% (jusqu'à un maximum de 1 250\$/an). La relève en production laitière peut bénéficier d'aide financière pour s'initier à la planification laitière... ça vaut la peine de s'informer!!</i></p>

L'OFFRE DE SERVICES AUX DISPENSATEURS DU RÉSEAU AGRICONSEILS A.-T.

Note : Rappelons que l'offre de services-conseils aux dispensateurs de services-conseils vise à rejoindre deux (2) objectifs spécifiques liés, soit ceux de s'assurer de la qualification des dispensateurs et de leur disponibilité terrain.

1) Offre de services aux dispensateurs (individuelle)

Le Réseau offre une aide financière aux dispensateurs de services-conseils qui souhaitent parfaire leur formation (colloques, symposiums, etc.) via des activités ou évènements tenus à l'extérieur de la région. Le Réseau défrayera, **sur demande préalable à la tenue de l'évènement**, les frais de déplacement encourus à ces occasions selon les termes de la politique définie par le Réseau. Ainsi, les dispensateurs devront faire approuver leur demande, au préalable, par le Réseau ou son conseil d'administration.

Le Réseau ayant toutefois la préoccupation de maximiser l'utilisation du budget disponible pour ce SC, il est offert en complément de ce SC un Service de coordination par l'aiguilleur :

1) *Un dispensateur qui souhaite participer à une telle activité à l'extérieur de la région en informe le Réseau au moins trois (3) semaines avant la tenue de l'évènement en question.*

2) *L'aiguilleuse du Réseau développe alors un Service de coordination du service, soit en communiquant avec les dispensateurs potentiellement intéressés (selon le champ d'activité) pour les informer de la tenue de l'activité et de la possible organisation d'un « transport en commun » (ex. : location de vannette).*

3) *Les dispensateurs se déplacent et les frais de déplacement sont directement payés (ou remboursés) par le Réseau, selon la Politique du Réseau, jusqu'à l'atteinte du maximum permis par dispensateur. (N.B. : Les frais de déplacement sont partagés également entre les dispensateurs qui ont reçu le service (« pool »), montant qui est cumulé dans le maximum d'aide disponible pour chaque dispensateur.)*

Admissibilité

*Chaque dispensateur de la région, sans égard à son champ d'activité, peut bénéficier d'une aide financière pour pallier à l'éloignement d'un maximum de **1 500 \$** par année.*

2) Offre de services aux dispensateurs (collective)

Le Réseau, chaque année, entend organiser une journée collective d'information ou de formation pour les dispensateurs de la région.

Informez-vous et aussi n'hésitez pas à faire part de vos besoins, de vos intérêts...

L'OFFRE DE SERVICES DU RÉSEAU AGRICONSEILS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET SES NOUVEAUTÉS !

PLANIFICATION STRATÉGIQUE (INDIVIDUEL (PAR ENTREPRISE)) - SESSION DE FORMATION EN GESTION STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

Les décisions ne se prennent pas seulement à partir de chiffres. L'agriculteur et l'agricultrice ont le plus souvent d'autres objectifs que celui de faire le maximum de profit. La méthode de gestion stratégique présentée par l'Université Laval tient compte de ces deux réalités et met l'accent sur les moyens pour déterminer le plus clairement possible les objectifs poursuivis par chaque agriculteur et agricultrice. La gestion stratégique est une méthode qui met l'accent sur les personnes autant, sinon plus, que sur l'entreprise car l'entreprise est en final le reflet des personnes qui la gèrent.

Objectifs du service-conseil en planifications stratégique

Il s'agit d'une initiation au concept de gestion stratégique et d'une proposition de méthode pour l'appliquer à la gestion d'une entreprise agricole (compréhension du processus de gestion stratégique, compréhension de ce qu'est une vision et de son importance dans un projet d'entreprise, capacité à définir un véritable objectif d'entreprise et à le différencier d'un moyen, compréhension de ce qu'est une mission d'entreprise et application à une entreprise agricole, capacité à établir un plan stratégique pour son entreprise agricole).

Méthode pédagogique

La méthode pédagogique est essentiellement basée sur des exercices pratiques et l'analyse d'un cas. D'autre part, il y a des jeux de rôle dans cette session.

Programme

- C'est quoi la gestion stratégique ? - Vision et gestion d'entreprise. - C'est quoi un objectif ? Différence entre moyens et objectifs. - Présentation du cas no 1 - Système de valeurs et objectifs personnels. - La mission d'une entreprise - Caractéristiques de l'entreprise et diagnostic. - Les objectifs d'entreprise.

Durée et fonctionnement

L'objectif de la session est d'aider les producteurs à déterminer leurs objectifs personnels et surtout d'entreprise. Elle s'adresse donc à tous les producteurs qui n'ont pas une vision claire de l'avenir de leur entreprise (et pas seulement à ceux qui sont en processus de transfert) et qui souhaitent le préciser. Pour les activités (session et entrevue par la suite), il est important que tous les membres de l'entreprise (parents, conjoints impliqués dans l'entreprise, relève, associés, ..) soient présent pour qu'ils puissent tous comprendre le processus de travail et participer collectivement à la détermination de leurs objectifs communs.

Pour les sessions, il y a toujours deux animateurs (alternance dans les présentations, suivi lors des exercices proposés). Pour les entrevues, un seul animateur par entreprise (ce qui permet de faire deux entrevues en même temps). Bien qu'il serait intéressant pour nous de voir les entreprises, nous suggérons que les entrevues se déroulent dans une salle (en fait deux salles ou bureaux pour préserver la confidentialité de chaque entreprise). Ce sont les producteurs qui se déplacent ce qui nous permet de rencontrer 8 familles par jour (4 par animateur).

Les montants demandés sont par entreprise quel que soit le nombre de personnes par entreprise. Par session : minimum 7 entreprises, maximum 25 participants. Cette session est d'une durée de deux jours consécutifs. Ensuite, environ un mois après cette session, une rencontre par entreprise d'environ deux (2) heures avec un des formateurs est prévue afin de faire le point sur les objectifs de l'entreprise.

Subventionnement par le Réseau : Le service est financé et mis en place par le Réseau, en collaboration avec le Collectif régional en formation agricole (CRFA). Le Réseau peut offrir un subventionnement du service à hauteur de 50% du coût net (donc après subventionnement d'autres sources) et assumer en partie les frais de déplacement (conjointement avec le CRFA).

PROJET D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE PRODUCTEURS DE GRANDES CULTURES

CONTEXTE

Le Réseau Agriconseils a été interpellé au cours de l'année 2007-2008 afin que soit mis en place un service technique particulier pour les producteurs de grandes cultures de la région Abitibi-Témiscamingue. Cette initiative a été guidée, entre autres, par M. Normand Olivier du GCAT (club agro).

À la suite d'une première proposition présentée à la table du conseil d'administration du Réseau Agriconseils, laquelle avait reçu un « accord de principe », il a toutefois été jugé pertinent de repréciser le « modèle de financement », et ce, en collaboration aussi avec le ministère de l'Agriculture en région.

Une rencontre de travail a eu lieu le vendredi 11 avril pour ainsi définir une proposition précisée de financement, mais aussi revenir sur la teneur du projet, qui se doit d'être régional.

Vous trouverez donc sur les présentes, les détails de cette proposition. Cette proposition a été présentée au conseil d'administration du Réseau Agriconseils et à la direction régionale du MAPAQ. Il est maintenant souhaité que le conseil d'administration du GCAT (club agro) se prononce sur la possibilité de développer ce projet sous leur égide. (** On note que la mise en place via la formule de groupe est préconisée par le Réseau...)

Enfin, une fois tous les détails financiers et administratifs attachés, le lien sera fait bien entendu avec les producteurs de grandes cultures, mais aussi avec les autres clubs agros de la région afin que la mise en place soit régionalisée.

DÉTAILS DU PROJET

Titre : Projet d'encadrement technique et scientifique des cultures

Objectifs

- 1) Accumuler les données technico-économiques de différentes cultures dans le but de dégager les principaux facteurs de réussite.
- 2) Introduire une démarche structurée pour acquérir des informations sur la régie des cultures.

Principe de fonctionnement

Le conseiller planifie d'abord, avec le producteur, les groupes de champs à évaluer. Le producteur accepte de remplir une fiche d'information sur l'ensemble des données technico-économiques du groupe de champs ciblé pour le projet (une assistance pour compléter les informations peut être donnée en début de projet (implantation du système de cueillette de données à la ferme)). Le conseiller ou le producteur fera une visite pour analyser la densité de population des plants, après la levée. L'autre étape importante est l'analyse du rendement du groupe de champs. Il est préconisé d'utiliser plus d'une méthode (comptage des boîtes à grains, mesure de la hauteur dans le silo, utilisation d'un capteur de rendement bien calibré, échantillons pour mesurer divers paramètres, mais en évitant d'avoir à prélever des échantillons au champ). Par la suite, ces informations seront intégrées dans une base de données qui permettra enfin une analyse comparative.

Principales étapes à prévoir pour la mise en place et la réalisation du projet

- 1- Définition du protocole du projet (développement du service-conseil) :
 - planification du projet
 - développement des outils de saisie et du protocole
 - promotion et réseautage pour assurer une mise en place efficiente
- 2- Suivi individualisé au champ :
 - analyse de la levée
 - analyse du rendement
 - analyse des résultats individuels et recommandations individuelles
- 3- Compilation, analyse, production d'un rapport et diffusion des résultats
 - analyse des résultats
 - rapport d'étape
 - diffusion des résultats (présentation à l'ensemble des producteurs)

Note importante sur la « teneur du projet »

Il est prévu pour l'année de mise en place, soit la saison 2008, que ce soit trois (3) groupes de quinze (15) producteurs (*il faut comprendre qu'un (1) producteur = un (1) groupe de champs et qu'il est possible qu'un producteur participe avec deux (2) groupes de champs, donc, il compterait alors pour deux producteurs*) qui participent au projet, soit un groupe de quinze pour le secteur Témiscamingue, un groupe de quinze pour le secteur Abitibi, un groupe de quinze pour le secteur Abitibi-Ouest (dans chacun des cas le projet serait guidé par le club agro de la région d'attache du groupe de producteurs).

PROPOSITION DE FINANCEMENT

La présente proposition de financement du projet a été rédigée au regard des principales étapes à prévoir pour la mise en place et la réalisation du projet.

Aussi, la réflexion de cette proposition a tenu compte du fait que le projet, particulièrement au niveau du suivi individualisé, se place en complément des activités déjà réalisées par les clubs agros dans le cadre de l'entente en agroenvironnement, de manière à s'assurer qu'aucun double subventionnement n'est fait.

Détails de la proposition de financement du projet

Définition du protocole du projet (développement du service-conseil)

Cette portion de travail est considérée comme une activité collective. Aussi, il faut noter qu'il s'agit d'une portion jugée « développement d'un service-conseil », donc une portion qui sera à financer uniquement pour l'année de mise en place du projet.

On calcule qu'une centaine (100) d'heures est nécessaire pour développer le service-conseil. À une tarification horaire de 60 \$, on évalue un montant de 6 000 \$.

** Le Réseau pourra financer à 100 % cette portion dans le cadre de son enveloppe « développement de service-conseil ».

Suivi individualisé au champ

Cette portion de travail est considérée comme une activité individuelle. Ainsi, le financement se fera sur une base individuelle (par groupe de champs participant).

Il est prévu un montant de quelque 250 \$ de services par groupe de champs (4 heures à 60\$/heure).

** Le Réseau et le MAPAQ, en collaboration, pourront financer à hauteur de 60 % cette portion, sur une base individuelle.

Si on calcule 250 \$ (par groupe de champs), pour chaque groupe de champs le niveau d'aide est de 150 \$ et la participation du producteur est de 100 \$.

** *Au niveau de la mécanique administrative de financement par le Réseau, il faut savoir que pour chaque groupe de champ un « contrat de services tenant aussi lieu de facture » sera fait par le conseiller. Un modèle-type est existant. Ce contrat de services identifie la part à payer par le Réseau et la part à payer par le producteur. Ainsi, sur réception de ce document (envoyé au Réseau et au producteur), chacun a la responsabilité de payer sa part au dispensateur (possiblement les GCAs).*

Au total on arrive aux montants suivants (pour 45 producteurs) : 6 750 \$ parts du Réseau et du MAPAQ + 4 500 \$ part des producteurs = 11 250 \$

Compilation, analyse, production d'un rapport et diffusion des résultats

Cette portion de travail est considérée comme une activité collective. Aussi, la répartition du financement entre les groupes conseils reste à préciser, car sur le total des heures évaluées à quelque 175 heures, une portion sera faite par les trois clubs agros et une dernière portion serait faite possiblement par M. Normand Olivier, initiateur du projet.

Donc, au total on calcule que quelque 175 heures sont nécessaires pour cette portion de travail. À une tarification horaire de 60 \$, on évalue un montant de 10 500 \$, toujours pour les quelque 45 producteurs participants.

** Le Réseau et le MAPAQ, en collaboration, pourront financer à hauteur de 100 % cette portion, sur une base collective.

** On ajoute une contribution en nature des producteurs participants que l'on calcule à hauteur de 500 \$ par groupe de champs (utilisation du terrain, travaux de préparation du sol, semis et autres intrants), donc pour un montant total de 22 500 \$. Cette contribution en nature ne peut être calculée dans le chiffre d'affaires du Réseau, mais le MAPAQ doit faire ressortir cette contribution dans le cadre du programme envisagé pour le financement.

** Aussi, la part du MAPAQ par son programme d'appui au développement de l'agriculture et agroalimentaire régionale (PADAAR) est définie à hauteur de 5 250 \$ pour des essais et expérimentations avec un rayonnement régional.

En résumé (au total pour 45 producteurs)

Portion de travail (étape du projet)	Total	Part Réseau	Part MAPAQ (PADAAR)	Part Producteurs
<i>Définition du protocole du projet (développement du service-conseil)</i> -planification du projet -développement (outils de saisie et protocole -promotion et réseautage (mise en place)	6 000 \$	6 000 \$	0 \$	0 \$
<i>Suivi individualisé au champ</i> -analyse de la levée -analyse du rendement -analyse des résultats et recommandations	11 250 \$	4 200 \$	2 550 \$	4 500 \$
<i>Compilation, analyse, production d'un rapport et diffusion des résultats</i> -analyse des résultats -rapport d'étape -diffusion des résultats (présentation régionale) <i>Opérations culturales et intrants</i>	33 000 \$	7 800 \$ (10 500 \$ admissibles)	2 700 \$ (22 500 \$ admissibles)	22 500 \$ <i>*contribution nature, soit pour utilisation de terrain, travaux de préparation du sol, semis et autres intrants</i>
Total	50 250 \$	18 000 \$ (chiffre d'affaires de 27 750 \$)	5 250 \$	27 000 \$

Autres indications pour le Réseau Agriconseils

On peut calculer que le Réseau, en offrant une contribution totale de l'ordre de 18 000 \$ pour 45 producteurs, apporte une aide financière de l'ordre de 400 \$ par groupe de champs. (*Il faut toutefois retenir que la diffusion des résultats sera promue auprès de l'ensemble des producteurs.) On peut aussi calculer que la contribution du Réseau, en ce qui concerne la portion collective seulement, équivaut à un niveau de subventionnement de l'ordre de 84 %, mais que le niveau d'aide pour la portion individuelle est inférieur au 60% habituel.

Pour la deuxième année, on se rappelle que le montant offert par le Réseau en développement du service-conseil ne serait pas récurrent. Ainsi, les ratios suivants seraient plutôt à envisager (pour le même nombre de producteurs) : aide financière au total de l'ordre de 267 \$ par groupe de champs et subventionnement d'un pourcentage moins importante pour la portion collective (possiblement aux alentours de 74%).

** Une certaine latitude pourrait être permise quant au partage du nombre de producteurs par territoire local. Par exemple, si moins de producteurs se montraient intéressés en Abitibi-Ouest, le nombre de producteurs pourrait être plus grand au Témiscamingue, jusqu'à concurrence du nombre de 45 producteurs pour la première année. (*Cette question se pose considérant, entre autres, les masses critiques de chaque territoire, mais aussi la capacité de chacun des conseillers d'encadrer un tel nombre de producteurs pendant la période d'adaptation au fonctionnement et au protocole...*)

Enfin, de manière à ce que l'activité soit structurante pour les producteurs participants mais aussi pour l'ensemble de la région, le Réseau et la MAPAQ souhaitent que le projet puisse procéder pour une période minimale de trois ans pour une meilleure validation des données prises aux champs, mais ce, conditionnellement à une acceptabilité annuelle de la teneur du projet par les parties et à un renouvellement des aides financières disponibles actuellement.

PLANIFICATION DES JOURNÉES COLLECTIVES

Au cours de la prochaine année, le Réseau Agriconseils propose de travailler en collaboration avec différentes instances du milieu régional pour l'organisation des journées collectives portant sur les thèmes ou productions suivantes :

- Journée Relève (An 2)
- Journée Gestion (à définir : planification fiscale et financière (An 2))
- Journée Grandes cultures (à définir : Biomasse (An 2))
- Journée Prévention (An 2)
- Journée gestion des ressources humaines... (An 2)
- Journée Transfert (relèves ET cédants), autre qu'Activités témoignage

- Journée Ovine et autres productions : apiculture, bleuets, serriculture, grands gibiers, caprin, pommes de terre, etc. (An 2 pour la plupart des productions)

- **** Journée Agriculture Biologique (An 1-avec collaboration du MAPAQ)**
(*& sera évaluée la possibilité de développer du service-conseil sur une base individuelle*)
- **** Journée Pâturages (producteurs bovins An 2)**
(*& sera évaluée la possibilité de développer du service-conseil sur une base individuelle*)

☞ Un modèle qui pourrait être intéressant de mettre en place pour l'ensemble des productions : en matinée il est question de gestion et l'après-midi il est question de technique (ou vice versa)... ** Nous avons exploré le modèle en production ovine l'an passé et ce fut fort intéressant... Et, de la même façon d'autres Réseaux Agriconseils ont mis en place le modèle pour des résultats positifs.

SERVICE-CONSEIL POUR ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Rappel du contexte

Le Réseau Agriconseils propose de mettre sur pied un service-conseil spécifique pour soutenir les entreprises qui vivent des difficultés financières.

L'approche préconisée en est une multidisciplinaire qui vise à réseauter des conseillers de la région et de l'extérieur de la région (2^e ligne ou conseillers plus spécialisés dans un champ d'expertise précis). Ainsi, une telle équipe multidisciplinaire pourrait analyser la situation des entreprises, au cas par cas, et identifier les pistes de solution pour maintenir puis améliorer la situation de l'entreprise visée.

Il est ainsi proposé par les présente un modèle du service-conseil. Aussi, il est proposé qu'une entreprise-pilote soit dès maintenant sélectionnée pour « tester » le modèle proposé par le Réseau Agriconseils. Les résultats de ce projet pilote permettrait au conseil d'administration du Réseau, à sa prochaine assemblée, prévue le 18 ou le 18 juin prochain, de convenir de la mise en place officielle du service advenant des résultats concluants.

Il faut bien retenir que le projet pilote ne vise pas à juger des résultats obtenus par l'entreprise participante, mais bien à évaluer la mécanique et la dynamique du modèle de service-conseil proposé. Aussi, si le projet vise actuellement la production bovine considérant la conjoncture actuelle, il est entendu que le Réseau entend reproduire le modèle pour l'ensemble des productions.

En ce sens, c'est-à-dire de façon à bien documenter la dynamique multidisciplinaire jugée pertinente afin que l'entreprise puisse être confortée par des avis multiples et concertés, le projet pilote pourrait faire l'objet d'une analyse par un secrétaire (la conseillère régionale), qui ne serait pas partie prenante à l'équipe multidisciplinaire mais bien observatrice. Il s'agit là, en termes d'objectif, d'alimenter le conseil d'administration du Réseau Agriconseils afin que celui-ci puisse juger de l'efficacité du processus ou des améliorations à procéder au niveau des façons de faire et du modèle.

Schéma du service-conseil multidisciplinaire

** Voir page suivante.

L'entreprise est identifiée comme entreprise en difficulté et s'inscrit au Réseau pour bénéficier du service spécifique

- 15 -

Entreprise agricole

Conseiller en gestion

Conseiller en financement

Évaluation de l'entreprise par le conseiller en gestion régional
(Volet 1 ou actualisation)

L'entreprise choisit de travailler soit avec l'équipe régionale multidisciplinaire, soit avec l'équipe régionale et d'experts (2^e ligne) conjointement, soit d'aller immédiatement vers le service de médiation

Experts de l'extérieur de la région (2^e ligne), selon liste disponible ou besoins de l'entreprise (en collaboration avec équipe régionale multi)

Service de médiation

Équipe multidisciplinaire régionale

(conseiller (s) en financement, conseiller(s) en gestion, conseillers du MAPAQ ou autre conseiller technique ou économiques (au choix de

Si l'entreprise a choisi de travailler avec l'équipe régionale seulement, elle peut maintenant faire appel à l'équipe d'experts (2^e ligne), aller vers le service de médiation ou aller vers le développement d'un plan d'action selon les avis de l'équipe régionale

L'entreprise peut maintenant aller vers le service de médiation ou aller vers le développement d'un plan d'action selon les avis concertés de l'équipe régionale et d'experts.

Développement d'un plan d'action par porteur de dossier

Application des recommandations (avec conseiller(s) concernés et porteur de dossier)

Si l'entreprise n'avait pas fait appel à la 2^e ligne, elle peut reprendre la démarche de là.
Ou
Si l'entreprise avait déjà fait appel à la 2^e ligne, elle doit aller vers le service de médiation.

Aucune amélioration observée

Période d'observation (3 à 6 mois)

Amélioration observée

Retour en table multidisciplinaire (avec ou sans la 2^e ligne) pour révision et poursuite du plan d'action, si nécessaire.

On comprend du schéma qu'il est préconisé que la démarche réponde aux besoins de chaque entreprise et que le choix appartienne toujours à l'entreprise agricole quant à l'ampleur de la démarche et aux conseillers impliqués par celle-ci. Aussi, on doit comprendre que l'ampleur de la démarche sera non seulement attribuable à la volonté de l'entreprise agricole de la poursuite de celle-ci, mais aussi à la réalité qui sera observé par l'équipe multidisciplinaire de conseillers (qu'ils soient de la région ou de 2^e ligne).

Autre modèle de présentation du service-conseil multidisciplinaire (tableau vs schéma)

Mesure (bien livrable)	Conseiller sollicité	Programme	Coûts
Étape 1 Volet 1 ou Évaluation de l'entreprise (actualisation des données du Volet 1 déjà réalisé)	Le conseiller régional	Volet 1 du SCEAC ou service à la carte (subvention Réseau)	100\$
Étape 2 Étude du Volet 1 (des prévisions)	L'ensemble des conseillers de l'équipe multidisciplinaire	Service à la carte (subvention Réseau)	Ex. : 5 heures par conseillers à un taux horaire établi
Échange sur les résultats de l'étude du dossier en table multidisciplinaire (conseillers et entreprise)	L'ensemble des conseillers de l'équipe multidisciplinaire	Service à la carte (subvention Réseau)	Ex. : Rémunération du temps de rencontre pour chaque conseiller et paiement des frais de déplacement
Lors de la table multi : Nomination d'un conseiller porteur de dossier pour définir le plan d'action concerté	Un conseiller identifié	Volet 2 du SCEAC ou service à la carte (subvention Réseau)	Ex. : Temps du conseiller nommé pour réaliser le travail à un taux horaire établi
Retour en table multi pour l'étude du plan d'action et la mise en œuvre de celui-ci	L'ensemble des conseillers de l'équipe multidisciplinaire	Service à la carte (subvention Réseau)	Ex. : Rémunération du temps de rencontre pour chaque conseiller et paiement des frais de déplacement
Lors de cette table multi : Nomination d'un conseiller porteur de dossier qui assure le suivi	Un conseiller identifié	Suivi de Volet 1 du SCEAC OU Volet 2 du SCEAC OU Service à la carte (subvention Réseau)	Ex. : Temps du conseiller nommé pour réaliser le travail à un taux horaire établi
Retour en table multi si nécessaire si le plan d'action ne donne pas les résultats escomptés (ex. 6 mois après)	L'ensemble des conseillers de l'équipe multidisciplinaire	Service à la carte (subvention Réseau)	Ex. : Rémunération du temps de rencontre pour chaque conseiller et paiement des frais de déplacement

Financement du service-conseil multidisciplinaire

Comme il est proposé que la première étape en soit une d'expérimentation (projet-pilote), donc de développement d'un nouveau service-conseil, il est proposé le financement de l'activité par le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue à hauteur de 100%.

Le financement du Réseau pourrait donc être applicable de la façon suivante :

- rémunération des conseillers régionaux et de 2^e ligne participants à la table multidisciplinaire (2 heures par conseiller pour l'étude du dossier avant la rencontre et 3 heures par conseiller lors de la rencontre (1/2 journée));
- rémunération du conseiller porteur de dossier pour le développement du plan d'action (bien livrable) (approximatif d'une dizaine (10) heures);
- rémunération des conseillers concernés par les suivis auprès de l'entreprise pour la mise en œuvre du plan d'action (1 journée par conseiller (7 heures));
- frais de déplacement des conseillers selon la Politique du Réseau;

Portrait des clients et des dispensateurs

Des statistiques forts encourageantes et un réseau de plus en plus fort !

Le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue est particulièrement fier d'être parvenu à rejoindre un grand nombre d'entreprises agricoles au cours de cette deuxième année de fonctionnement.

L'établissement de quelques statistiques nous permet de constater que le taux de pénétration du service-conseil est en augmentation et que cette hausse est loin d'être négligeable. On note d'abord que l'Abitibi-Témiscamingue compte environ 700 entreprises agricoles bon an mal an.

En 2006-2007 ce sont 151 entreprises agricoles qui avaient été rejointes par le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue et 52 entreprises qui avaient reçu une aide financière sur une base individuelle (donc, cela exclut les entreprises qui ont reçu une aide en accompagnement seulement ou qui ont participé aux activités collectives). On parlait donc, à la suite de la première année d'existence de l'instance d'un taux de pénétration du service-conseil de 21.6% (et de 7.4% ayant reçu de l'aide financière sur une base individuelle).

En 2007-2008, ce sont au cumulatif 287 entreprises agricoles qui ont été rejointes par le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue et 76 entreprises qui ont reçu une aide financière sur une base individuelle (donc, cela exclut les entreprises qui ont reçu une aide en accompagnement seulement ou qui ont participé aux activités collectives. On parle donc maintenant, après moins de deux (2) années de fonctionnement de l'instance, d'un taux de pénétration du service-conseils de 41% (et de 10.9% ayant reçu de l'aide financière sur une base individuelle).

On peut ainsi conclure à une augmentation du taux de pénétration du service-conseil de l'ordre de tout près de 20% pour cette année (et de 3.5% au niveau de l'aide financière sur une base individuelle).

Bien entendu, nul besoin de spécifier que l'objectif du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue est de voir cette hausse se poursuivre selon une aussi belle courbe au cours des prochaines années.

Au niveau des dispensateurs, le Réseau Agriconseils n'a pas agrandi significativement son Réseau. Toutefois, le réseautage avec les conseillers les plus actifs dans le milieu agricole régional s'est poursuivi de belle façon; tous ayant l'objectif régional de maximiser le fonctionnement des services multidisciplinaires, particulièrement en ce qui a trait à l'accompagnement des entreprises dans leur projet de transfert d'entreprise.

Et, si quelques nouveaux conseillers techniques ont fait leur entrée sur le territoire régional, le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue s'est fait un devoir et un honneur de les accueillir dans sa région afin que ceux-ci soient des collaborateurs à long terme, pour le bénéfice de nos entrepreneurs agricoles.

États financiers 2007-2008 – États des résultats cumulatifs (PREXTRA)

* Voir Annexe 1 pour les États financiers du Réseau Agriconseils A.-T.

États des résultats (Excel) De la période 1 À la période 12

	Pour la période <u>01/03/2008 au</u> <u>31/03/2008</u>	Cumulatif annuel <u>01/04/2007 au</u> <u>31/03/2008</u>
<u>REVENUS</u>		
Subvention MAPAQ	21,693.42 \$	163,275.71 \$
Administration SCEAC	35,601.00 \$	45,651.00 \$
Service-conseils livrés par le réseau	55,004.45 \$	29,677.38 \$
Subvention CDAQ	0.00 \$	1,428.57 \$
Projets spéciaux	3,856.19 \$	16,548.14 \$
Intérêts	277.23 \$	3,298.50 \$
Divers	0.00 \$	0.00 \$
TOTAL REVENUS	116,432.29 \$	259,879.30 \$
<u>DÉPENSE</u>		
Aides financières s/c individuels	19,833.12 \$	65,877.46 \$
Aides financières s/c collectifs	41,170.14 \$	58,856.63 \$
Aides financières éloignement extérieurs	10,328.61 \$	37,824.14 \$
Aides financières éloignement- formation	3,262.04 \$	11,495.04 \$
Salaires et charges sociales	3,579.72 \$	47,956.21 \$
Déplacement et autres frais des employés	578.64 \$	4,832.51 \$
Frais conseil administration	1,213.04 \$	9,473.28 \$
Location d'espace de bureau et de salles	0.00 \$	0.00 \$
Télécommunications	185.07 \$	4,486.43 \$
Publicité, promotion et développement	414.72 \$	1,210.15 \$
Honoraires professionnels	0.00 \$	0.00 \$
Frais de bureau	3,995.74 \$	22,365.67 \$
Assurances	0.00 \$	888.00 \$
Frais bancaires	0.00 \$	0.00 \$
Divers	4,139.64 \$	4,617.29 \$
TOTAL DÉPENSE	88,700.48 \$	269,882.81 \$
BÉNÉFICE/PERTE NET(TE)	27,731.81 \$	-10,003.51 \$

ET, PLUS EN DÉTAILS... LES BUDGETS DÉDIÉS AUX SERVICES-CONSEILS

État des budgets et liste des activités collectives

ANNEXE : Bilan des services-conseils (État des budgets)

Type d'activité	Aide Financière versée	Contrepartie admissible	Chiffre d'affaire	Commentaires
Volet 2 Gestion	6,150.32 \$	18,450.96	\$ 24,601.28	
Volet 2 (transfert-relève)	32,329.51 \$			
Communication (transfert)	2,377.74 \$	99,366.27	\$ 134,073.52	
Tensions parasites	1,335.00 \$			
Techniques	22,517.64 \$	5,885.83	\$ 29,738.47	
Analyses de groupe 2005 & 2006	\$ 21,313.00	\$ -	\$ 21,313.00	Une avance de 20 000\$ avait été versée pour ces activités en 2006-2007
Distance et éloignement	\$ 38,242.89	\$ -	\$ -	
Dispensateurs (aide formation (éloignement) et Journée des conseillers (29 janvier))	\$ 11,455.04		\$ -	

ACTIVITÉS COLLECTIVES (organisées par le Réseau et en collaboration)

				En collaboration avec...
Journée caprine (7 mai)	\$ 837.03	\$ 1,057.14	\$ 1,894.17	Le CRFA
Journée apicole (23 juillet)	\$ 595.33	\$ 640.74	\$ 1,236.07	Le CRFA
Journée Bleuets (27 juillet)	\$ 581.45	\$ 830.45	\$ 1,411.90	Le CRFA
Journée Ovine (1er décembre)	\$ 1,259.76	\$ 1,259.76	\$ 2,519.52	Le CRFA
Journée planification financière et fiscale (11 janvier)	\$ 1,266.47	\$ 1,266.47	\$ 2,532.94	Le CRFA
<i>Journée Biomasse (24 janvier)</i>	\$ 1,006.37	\$ 3,343.87	\$ 4,350.24	Le CRFA, le SPCCAT et le MAPAQ
Journée Services-conseils Bœuf (30 janvier)	\$ 1,209.75	\$ 1,209.75	\$ 2,419.50	Le CRFA, l'UPA et le MAPAQ
Journées Chaînes de valeur (4 & 5 février)	\$ 684.06	\$ 4,184.05	\$ 4,868.11	Le CRFA, Emploi-Québec, le MAPAQ, la CRÉ et l'Université
Journée Relève (20 mars)	\$ 2,418.61	\$ 3,918.61	\$ 6,337.22	Le MAPAQ, le SRAAT, la FADQ et le CRFA
Journée Santé & Bonheur (27 mars)	\$ 4,843.30	\$ 3,343.30	\$ 8,186.60	Le MAPAQ, l'UPA et le CRFA
Journée Gestion documentaire et des ressources humaines (3 avril*)	\$ 2,520.80	\$ 4,520.80	\$ 7,041.60	Le MAPAQ, le SAAT et le CRFA
ACTIVITÉS COLLECTIVES (financées par le Réseau (sans implication à l'organisation))				
Conférence Bruno Bégin (Groupe conseils agricoles Abitibi-Ouest)	\$ 900.00	\$ -	\$ 900.00	
Formations Valacta (3 formations en février 2008)	\$ 2,165.00	\$ 5,575.00	\$ 7,740.00	
Conférence Mise en marché des produits régionaux (UPA le 24 octobre)	\$ 125.00	\$ 125.00	\$ 250.00	
Totaux	\$ 156,134.07	\$154,978.00	\$ 261,414.14	
	\$ 106,436.14			

Acronymes : Collectif régional en formation agricole (CRFA), Syndicat des producteurs de cultures commerciales A.-T. (SPCCAT), Syndicat de la relève agricole A.-T. (SRAAT), Syndicat des agricultrices A.-T., (SAAT), Conférence régionale des élus (CRÉ)

**ADMINISTRATIVEMENT PARLANT MAINTENANT...
Calcul des frais administratifs (annexe 1)**

1. Ressources humaines sous la responsabilité du réseau (excluant les prêts de ressources)

Nom	Principale tâche (coordination, suivi administratif, comptabilité, secrétariat...)	ETC
Véronique Marseille	Aiguillage et coordination	1 ETC
	Total :	1 ETC

2. Pourcentage de temps par catégorie de tâches (excluant les prêts de ressources)

Catégorie de tâches	ETC	% (ETC par catégorie de tâches / total ETC)
A) Services-conseils - accueil, référence et évaluation de besoins; - transfert de ferme (aiguillage et accompagnement); - coordination des services de l'extérieur de la région;	0.5	50%
B) Coordination et administration - préparation, participation et suivi des conseils d'administration; - rencontre d'information et conférence téléphonique des coordonnateurs; - supervision de la comptabilité et de la saisie de données;	0.1	10%
C) Gestion et suivi des programmes d'aides financières - entrée d'informations dans Prextra : ▪ paramétrage ▪ contrats et factures dispensateurs; ▪ inscription des entreprises et dispensateurs; - envoi des confirmations d'aides financières; - envoi des paiements aux dispensateurs;	0.1	10%
D) Promotion et développement - développement de l'offre de service; - préparation, présentation et participation d'activités de promotion; - réseautage des dispensateurs; - accompagnement des GCAs;	0.3	30%
E) Nombre total d'ETC* :		100 %

3. Calcul des frais administratifs

Code Prextra	Poste de dépenses	Montant	
5300	Frais conseil administration	9 473 \$	
5800	Honoraires professionnels	1 500 \$	
6000	Assurances	888 \$	
6100	Frais bancaires	0 \$	
		Sous-total :	11 861,00 \$
5100	Salaires et charges sociales	47 956 \$	
5200	Déplacement et autres frais des employés	4 541 \$	
5400	Location d'espace de bureaux et de salles	0 \$	
5500	Télécommunications	4 487 \$	
5700	Mobilier et équipement	433 \$	
5900	Frais de bureau	5 690 \$	
6200	Divers	5 309 \$	
	: Sous-total :	68 416 \$	
	Multipliez par le % d'ETC dédié à la coordination et à l'administration (2-B) + le % d'ETC dédié à la gestion des programmes d'aides financières (2-C) :	20 %	13 683.20 \$
	Total des frais administratifs :		25 544.20 \$

4. Ratio frais administratifs / chiffre d'affaires*

Total des frais administratifs :	25 544.20 \$
Chiffre d'affaires total :	750 323.00 \$*
Ratio frais administratifs / chiffre d'affaires :	3.4 %

* **À noter :** Le Réseau Agriconseils A.-T. considère que le chiffre d'affaires, tel que calculé actuellement via l'outil de gestion Prextra, n'est pas exhaustif, en ce sens qu'il ne tient pas compte de la valeur des activités en transfert ni de celle des prêts de services du MAPAQ et/ou de l'UPA.

Bilan 2007-2008 des ressources humaines et matérielles mises à la disposition du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue (suite)

**RESSOURCES MATÉRIELLES
MISES À LA DISPOSITION DU RÉSEAU PAR LE MAPAQ & L'UPA**

Période du 31 mars 2007 au 1^{er} avril 2008

Description des ressources	Détails	Valeur monétaire
<ul style="list-style-type: none"> Espaces individuels : bureau de l'aiguilleuse à l'UPA : <ul style="list-style-type: none"> mètres carrés d'espaces individuels 	267.15\$ / mois	2 671.50 \$
<ul style="list-style-type: none"> Usage des services : <ul style="list-style-type: none"> Équipements et services de gestion de l'UPA 	360\$ / mois	3 600.00 \$
TOTAL		6 271,50 \$

Chiffre d'affaires	\$ 2007-2008
3 AUTRES SERVICES-CONSEILS	
3.1 Estimation de la valeur monétaire des services d'accueil, de référencement et d'accompagnement des entreprises agricoles, offerts gratuitement par un réseau.	38 364,80 \$ * 80% du salaire de l'aiguilleuse
3.2 Estimation de la valeur monétaire des services-conseils totalement subventionnés, dispensés par un conseiller embauché par le réseau.	0 \$
Autre chiffre d'affaires	\$
Si des correctifs à votre chiffre d'affaires sont nécessaires pour l'année 2006-2007 ou 2007-2008, faute d'inscription dans Preextra, bien vouloir nous donner la description des ajustements ainsi que les montants associés.	

L'offre régionale de services se démarque...

NOUVEAUX SERVICES-CONSEILS, SERVICES MULTIDISCIPLINAIRES DISPONIBLES ET AUTRES SERVICES SPÉCIFIQUES À LA RÉGION

L'offre de services du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue se démarque particulièrement au regard de certains services offerts ou de collaborations établies avec d'autres intervenants et/ou dispensateurs. Cette section du Rapport annuel vise à détailler ces particularités; en voici donc un bref aperçu!

Services en transfert de ferme

Le Réseau Agriconseils est ce qu'il convient d'appeler un dispensateur de services-conseils dans le domaine du transfert de ferme.

En effet, la ressource permanente du Réseau agit entre autres en tant qu'aiguilleuse auprès des équipes en transfert de ferme, en plus de leur assurer un accompagnement complet tout au long de leur processus. Ce service d'aiguillage et d'accompagnement est offert tout à fait gratuitement aux entreprises agricoles (le Réseau calculant une partie du salaire de sa ressource en services-conseils)

Plus en détails, voici comment le service en transfert est défini :

- 1) L'aiguilleuse rencontre l'équipe de transfert à la ferme pour établir un prédiagnostic écrit du projet et aussi débiter un plan de transfert (Volet 2 du SCEAC).
- 2) L'équipe de transfert est à ce moment référé vers les conseillers (conseiller en gestion, conseillère en communication, notaire, fiscaliste, etc.)
- 3) Tout au long du cheminement du projet l'aiguilleuse assure un suivi auprès de l'équipe de transfert, les aidant, au besoin, à poursuivre le plan d'action défini ou à le revoir si nécessaire. Aussi, l'aiguilleuse peut intervenir auprès des dispensateurs lorsque nécessaire.
- 4) Une fois le projet précisé l'aiguilleuse organise une rencontre multidisciplinaire, en présence de l'équipe de transfert et de l'ensemble des intervenants concernées (dispensateurs et autres s'il y a lieu); c'est l'occasion de redéfinir le plan d'action devant mener à la concrétisation du projet.
- 5) Une fois le transfert procédé, un suivi périodique est assuré selon les besoins.

Il faut par ailleurs noter que le service d'accompagnement en transfert de ferme est un service grandement utilisé... et apprécié. En effet, ce sont plus de soixante-dix (70) équipes de transfert qui ont eu des contacts avec le Réseau au cours de la dernière année. Ainsi, au regard du cheminement de ces équipes et selon les inscriptions nouvellement faites, le Réseau peut espérer accompagner dans leurs démarches plus de cinquante (50) équipes, au cours de la prochaine année.

Service d'organisation des services techniques

Concernant l'offre de services-conseils pour pallier à l'éloignement (compenser les coûts additionnels encourus pour le déplacement de conseillers vers la région et/ou à l'intérieur de la région), le Réseau peut défrayer les frais de déplacement encourus à ces occasions selon les termes de la Politique définie par le Réseau.

Aussi, le Réseau ayant la préoccupation de maximiser l'utilisation du budget disponible à cet effet, il est offert en complémentarité de cette aide un Service de coordination par l'aiguilleuse :

- 1) Un producteur qui souhaite se procurer un service-conseil d'un dispensateur de l'extérieur de la région en informe le Réseau au moins deux (2) semaines avant la venue du dispensateur en question.
- 2) L'aiguilleuse du Réseau développe alors un Service de coordination du service, soit en communiquant avec les producteurs de la production visée pour les informer de la disponibilité du service et les inscrire auprès du dispensateur.
- 3) Le dispensateur se déplace en région et ses frais de déplacement lui sont directement remboursés par le Réseau, selon la Politique du Réseau, jusqu'à l'atteinte du maximum permis par producteur. (N.B. : Les frais de déplacement sont partagés également entre les producteurs qui ont reçu le service (« pool »), montant qui est cumulé dans le maximum d'aide disponible pour chaque entreprise agricole.)

Par ailleurs, pour la majorité des services nouvellement mis en place cette année, lesquels sont en provenance de l'extérieur de la région, les inscriptions se font directement auprès du Réseau, afin que le Réseau soit en mesure d'organiser ces visites des conseillers de l'extérieur.

En ce sens, le Réseau peut qualifier ce service non seulement de service rendu aux entreprises agricoles, mais aussi de service aux dispensateurs, qui peuvent compter sur une aide importante pour la réservation des transports, hébergement, etc.

Un service d'organisation basé aussi sur une orientation générale : Service collectif suivi de services individuels

D'autre part, si les services d'organisation touchent les services individuels aux entreprises agricoles, le Réseau Agriconseils a aussi très actif dans l'organisation d'activités collectives, en complément des activités collectives existantes via d'autres instances du milieu, ou à la demande des producteurs ou des dispensateurs, pour combler des besoins non répondus (soit de façon autonome ou en collaboration avec des instances collaboratrices).

Les principales activités admissibles sont les suivantes : journées d'information, colloques, conférences, démonstration à la ferme, le tout sur des sujets en lien avec la gestion technique (gestion d'élevage, gestion des cultures, gestion des bâtiments).

Ainsi, le Réseau a retenu une orientation générale qui s'applique à tous les services en provenance de l'extérieur de la région, de façon à toujours maximiser les déplacements des conseillers : une activité collective précèdera les services individuels, pour inciter les producteurs à se procurer lesdits services individuels.

* Toute activité collective susceptible d'amener les producteurs à se procurer des services-conseils individuels sera considérée *prioritairement*.

- L'ouverture du Réseau à organiser de tels services collectifs sera diffusée largement et de façon proactive de manière à maximiser les occasions de partenariat et à inviter les producteurs et les dispensateurs à faire valoir leur besoin non comblés auprès du Réseau Agriconseils (selon une politique de financement des activités collectives).

Il faut enfin mentionner en ce qui concerne l'implication du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue dans l'organisation de services-conseils collectifs, l'effet très positif pour une région éloignée de pouvoir bénéficier d'un tel effet de levier. La disponibilité du Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue, tant en ressources financières qu'humaines, a encouragé de nombreux partenaires du milieu à concrétiser des activités collectives répondant aux besoins spécifiques des producteurs et productrices agricoles. Bref, tout le milieu agricole régional est gagnant !!

Collaboration régionale aux services en Tensions parasites

Pour desservir ses producteurs agricoles en matière de Tensions parasites le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue fait appel aux services du Réseau Mauricie.

Dans ce contexte d'éloignement, et toujours de manière à maximiser le déplacement du conseiller en tensions parasites, il est convenu que le MAPAQ régional peut, à la demande du conseiller, offrir des services d'installations des équipements nécessaires à la prise de mesures (pré-visite) et de suivi, le cas échéant.

Cette entente de collaboration permet au conseiller spécialisé de visiter un plus grand nombre d'entreprises à l'intérieur d'une semaine de visite, le temps de visite ayant été réduit du temps investi par les ressources régionales. Aussi, il faut en ce sens considérer la réduction des coûts impliqués pour l'entreprise agricole.

Collaboration régionale aux services de dépistage en grandes cultures

Le MAPAQ régional offre les services de dépistage des ennemis des grandes cultures, sans frais pour le Réseau, ni aucune implication de temps.

De fait, cette offre de services du MAPAQ-ATNQ s'est poursuivie en 2007-2008 et le statu quo est aussi confirmé pour l'année 2008-2009.

Accompagnement des GCAs (création d'un Comité Réseau-GCAs) pour l'embauche d'un conseiller régional

En septembre 2007, l'embauche d'un conseiller régional s'est concrétisée, après une longue période de recrutement dans un contexte de pénurie de main d'œuvre. On se rappelle qu'un mandat d'embauche avait été confié au Réseau par les groupes conseils agricoles (GCAs) de la région, suite aux difficultés organisationnelles éprouvées dans les suites de la réorganisation et selon leur volonté concertée que soient maintenues les services en gestion aux producteurs et productrices (l'offre régionale ne parvenait pas à combler la demande);

Ainsi, il a été convenu que cette nouvelle ressource régionale pourrait répondre à la demande de Volets 1; demande accrue, particulièrement dans le contexte du Programme Options obligeant la réalisation d'une telle activité par les producteurs agricoles.

À ce moment, AAC a soulevé une problématique en lien avec une notion de conflit d'intérêt dans le contexte où le Réseau Agriconseils embauche une conseillère en gestion habileté à réaliser des dossiers SCEAC et que le Réseau, via une autre ressource, effectue les tâches d'information et d'inscription pour ce même programme. Le Réseau s'est donc vu obligé de conclure une entente avec la Fédération régionale de l'UPA afin que cette instance puisse assurer le lien d'emploi pour une période transitoire.

Tout de même le Réseau Agriconseils a joué un certain rôle de supervision et de coordination du nouveau service en gestion technico-économique, et cela, en considération bien entendu de la demande et de l'offre régionales.

En résumé...

En résumé on peut dire que le Réseau Agriconseils Abitibi-Témiscamingue a voulu bien s'adapter à ses réalités régionales et aussi s'assurer de répondre aux priorités de la région, dont celle du maintien et du développement de l'agriculture (relève et établissement).

Les efforts en ce sens se poursuivront au cours de la prochaine année, et d'autres mesures pourraient encore être développées par le Réseau, soit en réponse aux besoins des entreprises agricoles ou à ceux des dispensateurs afin qu'ils soient en mesure de toujours répondre du mieux possible aux entreprises de la région, et ce, faisant fi de la distance et des faibles masses critiques.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2008-2009

Prévisions budgétaires (1,0 ETC) :

0,8 ETC pour l'aiguillage du Réseau et du Réseau en transfert de ferme et 0,2 pour coordination

Revenus	2007-2008 Préliminaire	2008-2009 prévu
Subvention MAPAQ 2005-2006		
Subvention MAPAQ 2006-2007	142,969 \$	234,743 \$
Subvention CDAQ	- \$	33,450 \$
Frais administratifs du SCEAC (estimation de 10 % des aides versées par le CSA)	23,551 \$	13,000 \$
Rencontre "analyse de groupe"		- \$
Revenus d'intérêt	3,006 \$	3,000 \$
Autres revenus (Contribution pour l'outil informatique)		- \$
Remboursement TPS TVQ	3,371 \$	2,500 \$
TOTAL	172,897 \$	286,693 \$
Dépenses		
Dépenses encourues au 31 mars 2006		
Charte (remboursement-réclamation)	145	
TOTAL	145	
Conseil d'administration permanent		
Frais de déplacement et de réunion (6 réunions)	8,260 \$	10,000 \$
Assurance-responsabilité	888 \$	1,000 \$
Autres frais		1,000 \$
TOTAL	9,148 \$	12,000 \$
Coordonnateur : Développement des services-conseils + Gestion du réseau (0,2 ETC)		
Ressources humaines (salaire + avantages sociaux)	8,875 \$	10,000 \$
Déplacement (frais pour coordination)		3,000 \$
Offre de services subventionnés		
Frais de déplacement pour formation des conseillers	8,233 \$	15,000 \$
Frais de déplacement des conseillers pour l'encadrement des entreprises	35,447 \$	50,000 \$
Aide financière versée aux entreprises (services individuels et collectifs)	104,288 \$	176,700 \$
Aide financière à verser aux entreprises (services individuels et collectifs)	20,000 \$	
Développement des SC	85 \$	5,000 \$
TOTAL	176,928 \$	259,700 \$
Aiguilleur du réseau et du transfert de ferme (0,8 ETC)		
Ressources humaines (salaire + avantages sociaux)	35,500 \$	40,000 \$
TOTAL	35,500 \$	40,000 \$
Dépenses de bureau (à partager au prorata)		
Secrétariat	- \$	14,560 \$
Frais professionnels (comptable)		1,500 \$
Frais d'assurance générale		1,000 \$
Frais informatique	2,186 \$	1,000 \$
Frais de poste	2,140 \$	2,000 \$
Papeterie et photocopie	3,445 \$	5,000 \$
Publicité	1,078 \$	2,000 \$
Frais de local (loyer)	- \$	2,713 \$
Frais Internet	- \$	77 \$
Frais téléphone	2,116 \$	3,000 \$
Perfectionnement et activités professionnelles	292 \$	1,000 \$
Assurance responsabilité professionnelle	- \$	- \$
Frais de gestion (par UPA)	- \$	1,500 \$
Frais de banque	- \$	- \$
TPS TVQ à payer	6,742 \$	5,000 \$
Autres frais	288 \$	4,000 \$
TOTAL	18,286 \$	44,350 \$
Dépenses totales	240,007 \$	356,050 \$
Surplus ou déficit	67,110 \$-	69,357 \$-
Surplus accumulé 2006-2007	189,951 \$	
Surplus accumulé 2007-2008	122,841 \$	122,841 \$
Surplus accumulé 2008-2009		53,484 \$

Budget prévisionnel détaillé spécifique au budget Services-conseils

	Réel 2007-2008	Prévision 2008-2009
Bonification Volet 2 Gestion	6 150,32 \$	10 000,00 \$
Analyse de groupe	21 313,00 \$	15 000,00 \$
SC encadrement technique	22 517,64 \$	35 000,00 \$
Tensions parasites	1 335,00 \$	1 500,00 \$
SC en relèvement		
Prédiagnostic à la ferme, accompagnement et rencontres multidisciplinaire (déplacement inclus ds Encadrement entreprises)	0,00 \$	0,00 \$
Services en communication	2 377,74 \$	5 000,00 \$
Plan de relèvement (Volet 2)	32 329,51 \$	45 000,00 \$
SC collectifs		
Journée Relèvement OU Transfert	2 418,61 \$	2 500,00 \$
Journée Gestion	1 266,47 \$	2 500,00 \$
Journée Grandes cultures	1 006,37 \$	1 500,00 \$
Journée Prévention	4 843,30 \$	4 000,00 \$
Journée GRH	2 520,80 \$	2 500,00 \$
Journée Pâturages	-	2 000,00 \$
Journée Ovine	1 259,76 \$	2 000,00 \$
Journée apiculture	595,33 \$	1 500,00 \$
Journée Bleuets	581,45 \$	1 000,00 \$
Journée Serriculture	-	2 000,00 \$
Journée Grands gibiers	-	1 500,00 \$
Journée caprin	837,03 \$	2 000,00 \$
Journée pomme de terre	-	2 500,00 \$
Projet d'encadrement technique des grandes cultures	-	19 500,00 \$
Ajustement Moissonneuse-batteuse	-	1 000,00 \$
Planification stratégique (individuel par petits groupes)	-	4 200,00 \$
Projet pilote Difficultés financières	-	13 000,00 \$
Développement Service-conseil		5 000,00 \$
Total préliminaire		181 700,00 \$
Distance et éloignement	38 242,89 \$	50 000,00 \$
Formation aux conseillers	11 455,04 \$	15 000,00 \$
Total préliminaire		246 700,00 \$
Services en attente de mise en place, selon décisions du conseil d'administration et la disponibilité budgétaire		
<i>Implantation de système comptable</i>		
<i>Service spécialisé en gestion technico-économique et technique pour les entreprises en difficultés financières</i>		
<i>Service supplémentaires dédié aux équipes de transfert de ferme pour la GRH (gestion des ressources humaines)</i>		
<i>Financement des services en gestion (substitution à l'aide fédérale)</i>		

EN CONCLUSION...

Enfin, encore le même grand défi pour les années à venir...

- Que les producteurs agricoles de tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec puissent accéder facilement aux services-conseils
- L'élaboration d'une offre de services-conseils via une approche multidisciplinaire concertée et regroupant des spécialistes en nombre suffisant, compétents et spécialisés, présents sur le territoire régional et permettant une collaboration entre les professionnels du domaine agricole, et ce, toujours à un coût abordable pour le producteur.
- Le développement d'une nouvelle clientèle d'entreprises agricoles, l'assouplissement des modes de prestation des services (possibilité d'une offre de services de type « à la carte ») et la création d'une « ouverture » à de nouveaux dispensateurs de services-conseils.
- Bref, le défi de recrutement de la main-d'œuvre professionnelle et technique et sa spécialisation par une formation continue se présente comme un enjeu primordial dans le contexte régional (et même dans plusieurs cas provincial) d'absence de masse critique dans bien des domaines. Cette absence de masse critique fait en sorte que le renouvellement d'expertise ou les absences temporaires, suite par exemple à un départ, ramène les utilisateurs dans bien des cas à la case départ. Et, à cet effet il faut considérer que l'expertise ne peut s'acquérir seulement dans les études mais aussi par le travail terrain.

Le défi de la région réside ainsi dans sa capacité d'innover dans la recherche de solutions pour rendre accessible l'expertise de pointe provinciale ou canadienne dans les domaines où la masse critique n'est pas présente mais aussi dans le recrutement et la rétention de l'expertise en place ou « en développement », afin que cette expertise se spécialise toujours plus, et soit ainsi en mesure de contribuer au maintien et au développement de l'ensemble des domaines de production.

Finalement, dans un tel contexte, il y a lieu de questionner sur la pertinence d'une présence de l'État à géométrie variable; soit par une plus grande présence là où la masse critique est moins présente et afin de combler l'expertise dans un tel contexte souvent non présente.

Et, en relevant ce grand défi, rappelons-le encore une fois, il est souhaité répondre spécifiquement aux besoins des entreprises agricoles (sur une base régionale) qui évoluent dans un environnement de plus en plus complexe où les demandes des consommateurs, les nouvelles technologies et les exigences environnementales, pour ne nommer que celles-ci, demandent des connaissances et des compétences de plus en plus poussées de la part des producteurs agricoles. Pour réussir dans cet environnement, les entreprises doivent continuellement améliorer leurs performances, tant sur le plan agroenvironnemental, organisationnel, de la rentabilité que des techniques de production... via une offre de services-conseils adaptée et multidisciplinaire, destinée à appuyer les entreprises agricoles dans les multiples facettes de leurs activités.

Et ainsi, on peut dire que du même coup, que le défi est de rendre les entreprises agricoles encore plus compétitives, par, entre autres, une meilleure utilisation de l'information de pointe (le transfert de connaissances); un autre enjeu de taille afin de maintenir nos marchés intérieurs de même que ceux de l'exportation.